

Compte rendu du conseil municipal du 05/12/2024



Adrien BERTRAND.abs	Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS
André CHAUVIN.	Christian RIGAUD
Emmanuelle FOLCHER abs.pouvoir à	Alain SCHOULZ. Abs.
GMD	Peter VERBRUGGEN.
Anaïs FRAUD, secrétaire de séance.	Sébastien VITEAU. Abs. Pouvoir à AF.
Pascale MATRAS. Abs.	
Christine LAGRANGE.	

Ouverture de la séance à 20h00

ORDRE DU JOUR :

- 1-Approbation du précédent compte-rendu.
- 2-Déclassement d'une partie du chemin communal VC6.
- 3-Déclassement chemin communal partie chemin communal VC1
- 4-Cantine à 1€.
- 5-Pompe station de reprise, devis Combe et DM3 eau assainissement M49
- 6-Extension réfectoire école : avance CCVD avenant.
- 7-Questions diverses.

Ouverture de séance à 20h00.

1-Approbation du précédent compte-rendu.

Pour à l'unanimité.

2- Déclassement d'une partie du chemin communal VC1.

Délibération de principe pour lancer l'enquête publique pour le chemin vicinal 1 qui traverse le quartier de Saudon.
Toutes les dépenses liées à ce dossier (géomètre, commissaire enquêteur, publication et achat) seront à la charge de l'acheteur.
Tarif 1€ du m². Si les conditions ne sont pas respectées le dossier n'aboutira pas.

Mr Rigaud étant le demandeur, il ne participe pas au vote.

Au vote : 7 pour.

3- Déclassement d'une partie du chemin communal VC6.

Délibération de principe pour lancer l'enquête publique pour le déclassement du chemin vicinal 6 qui relie la ferme Vincent à la CD128.

Toutes dépense liée à ce dossier sera à la charge de l'acheteur. (Géomètre, commissaire enquêteur, publications, achat).
Tarif du m² 1€.

Si les conditions ne sont pas respectées, le dossier n'aboutira pas.

Au vote : pour à l'unanimité.

4-Cantine à 1 euro.

Proposition de trois tranches tarifaires avec subvention de 4€ pour le tarif à 1€.

Quotient familial jusqu'à 1000, maternelle 1€, primaire 1€.

Quotient familial de 1001 à 1300, maternelle 4.35€, primaire 4.45€.

Quotient familial à partir de 1301, maternelle 4.7€, primaire, 4.8€.

Pour à l'unanimité.

5- Pompe station de reprise, devis Combe

Délibération.

Devis de remplacement d'une des deux pompes par entreprise COMBE :

4803€ HT soit 5763.6€ TTC.

Pour à l'unanimité.

6-Devis potelets sur la Traverse de Talon.

Devis de l'entreprise Cheval paysage.

1484.6€ HT soit 1781.52€ TTC.

Pour à l'unanimité.

6- Extension réfectoire école : avance CCVD avenant.

Avenant auprès de la CCVD afin de procéder au remboursement de l'avance.

Pour à l'unanimité.

Fin du conseil à 21h30.